

UNOC 3 : le bilan du Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature



© Leilani Wong 2025.

La [troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan](#) (UNOC 3), accueillie conjointement par la France et le Costa Rica du 9 au 13 juin 2025 à Nice, a constitué une étape clé de la Décennie onusienne des sciences océaniques pour le développement durable 2021-2030 et a permis des avancées majeures vers l'atteinte de l'Objectif de développement durable (ODD) 14 «Vie aquatique». 55 chefs d'État et de gouvernement, ainsi que 15000 participant/es issus de la société civile, du secteur privé et des sciences, étaient mobilisés afin d'accélérer l'action en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des océans

S'appuyant sur le travail des nombreux événements spéciaux, dont le [Congrès One Ocean Science](#), le [Sommet Ocean Rise & Coastal Resilience](#), le [Forum mondial des îles](#), ainsi que les événements parallèles dans les zones bleue et verte, UNOC 3 a abouti à l'adoption du Plan d'action de Nice pour l'Océan « [Notre océan, notre avenir : unis pour une action urgente](#) », constituant une feuille de route pour guider les actions en faveur de l'Océan, structurée autour de trois piliers : préserver les océans

et leurs écosystèmes ; promouvoir des économies durables fondées sur l'océan ; et accélérer l'action.

Le [Comité français de l'UICN](#) était mobilisé pour UNOC 3 et lors des événements parallèles afin de porter son **appel à l'action pour l'Océan**, présentant ses recommandations pour protéger et restaurer la santé de l'Océan, signé par près de 80 organisations membres de son réseau et d'autres pays.

Le Comité français de l'UICN était représenté à Nice par sa présidente, Maud Lelièvre, son directeur, Sébastien Moncorps, la présidente de son groupe Mer & littoral, Céline Liret, et une partie de son équipe : Florence Clap, Haizea Jimenez, Jean-François Sys, Laurie Lefebvre, Benjamin Konnert, Leilani Wong et Aude Bontemps ; ainsi que de nombreux membres et expert/es du Comité français.

- ➔ Consulter le [dossier de presse officiel récapitulatif de UNOC 3](#).
- ➔ Le [projet de déclaration « Notre océan, notre avenir : unis pour une action urgente »](#).
- ➔ L'[appel à l'action pour l'Océan du Comité français de l'UICN et de ses membres, experts et partenaires](#).



© Aude Bontemps 2025.

Les grandes annonces

L'Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (Traité sur la haute mer)

UNOC 3 a permis de mobiliser les Etats pour la ratification du [Traité sur la haute mer des Nations Unies](#), avec 51 ratifications déposées sur les 60 nécessaires. 17 autres pays ont par ailleurs rejoint la liste des États signataires du traité, ce qui porte leur nombre à 134, **permettant d'espérer une entrée en vigueur pour 2026**.

Sachant que **la haute mer représente 61% de la superficie des océans mais qu'elle n'est protégée qu'à hauteur de 1,45%**, ce nouvel accord propose un cadre juridique contraignant pour permettre aux Etats et à la communauté internationale de préserver les habitats et les espèces au-delà des frontières nationales, particulièrement à travers la création d'aires marines protégées internationales.

Le Comité français de l'UICN rappelle **l'urgence d'une ratification rapide du traité pour permettre la mise en œuvre d'un réseau d'aires marines protégées en haute mer afin de protéger cet espace vital**. Ces aires marines devraient également répondre aux normes mondiales de l'UICN en excluant les activités industrielles préjudiciables à l'environnement et en désignant une part significative d'entre elles correspondant aux catégories I, II et III de l'UICN.

➔ Plus d'informations concernant [l'Accord des Nations unies sur la haute mer \(BBNJ\) et le rôle de la France](#).

Le Traité mondial sur le plastique

La crise des pollutions plastiques en mer est un fléau global, affectant tout le cycle de l'eau et constituant une menace urgente pour la santé humaine et la biodiversité. La négociation du traité mondial sur le plastique est en cours depuis la cinquième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement de 2022. L'objectif est **de formuler une obligation juridiquement contraignante pour mettre fin à la pollution plastique à travers une approche globale couvrant l'ensemble du cycle de vie des plastiques**, dont la réduction de la production et de la consommation de plastique.

Lors d'UNOC 3, **96 Etats ont signé un appel pour un traité mondial ambitieux contre la pollution plastique**, soutenu par de nombreux acteurs des communautés scientifique, civile et internationale.

Cette déclaration commune s'articule autour de cinq points afin de parvenir à un accord à la hauteur des recommandations scientifiques et des demandes sociétales :

1. Appeler à l'adoption d'un objectif mondial de réduction de la production et de la consommation de polymères plastiques primaires ;
2. Mettre en place une obligation juridiquement contraignante pour éliminer progressivement les produits plastiques les plus problématiques et les substances chimiques préoccupantes, en soutenant l'élaboration d'une liste mondiale de ces produits et substances ;
3. Améliorer, par une obligation contraignante, la conception des produits plastiques et s'assurer d'un impact environnemental minimal, qui protège la santé humaine ;
4. Se doter d'un mécanisme financier à la hauteur de l'ambition du traité et soutenant sa mise en œuvre efficace ;
5. S'engager en faveur d'un traité efficace et ambitieux qui peut évoluer dans le temps et réagir aux changements des preuves et connaissances émergentes.

➔ Plus d'informations concernant le « [Nice wake up call for an ambitious plastics treaty](#) ».

Le moratoire sur l'exploitation des fonds marins

La France, ainsi que 37 Etats et 162 organisations, ont affirmé leur soutien pour un moratoire mondial contre l'exploitation minière en eaux profondes, remettant aux Nations Unies une «[Déclaration pour un moratoire](#)» également appuyée par une [pétition internationale](#) signée par 350000 personnes. Ce dernier fait appel à [l'Autorité internationale des fonds marins \(AIFM\)](#), chargée de l'élaboration d'un code minier, pour interdire l'exploitation de ces environnements fragiles et encore peu connus. **La Présidence de la République a également publié une [déclaration conjointe](#), signée par 22 États, afin de préserver les fonds marins.**

Le Comité français de l'UICN soutient l'interdiction de l'exploitation minière des grands fonds marins et appelle, conformément à la recommandation adoptée par [l'UICN à Marseille en 2021](#), à adopter un moratoire de l'Autorité internationale des fonds marins.

➔ Lire les [recommandations politiques du Deep Sea Conservation Coalition](#).

Le Pacte européen pour les océans

UNOC 3 a été l'occasion pour la Commission européenne d'annoncer l'adoption du [Pacte européen pour les océans](#). Ce nouveau projet servira de **cadre de référence pour regrouper et guider toutes les politiques de l'Union européenne relatives à la mer**. Cette initiative stratégique vise à protéger la santé des océans et à optimiser les ressources maritimes de l'Europe au service des objectifs économiques et de sécurité de l'Union européenne, responsable du deuxième plus grand espace maritime collectif au monde. La présidente von der Leyen a ainsi annoncé **l'investissement d'un milliard d'euros pour soutenir la conservation des océans, la science et la pêche durable**.

Le Pacte cherche à répondre à deux grands défis : tout d'abord la fragmentation et la complexité des nombreuses législations concernant la mer ; et d'autre part, la méconnaissance et le manque de prise en compte des enjeux marins, alors que les pressions telles que la crise climatique, les pollutions et l'exploitation toujours croissante des ressources marines posent une menace pour la vie sur Terre. Ainsi, le Pacte se veut une stratégie unificatrice, rassemblant les lois et projets existants et investissant dans les secteurs nécessaires pour permettre une gouvernance collective, cohérente et efficace des eaux européennes.

Le pacte se décline autour de **six piliers stratégiques** :

1. La protection et la restauration de la santé des océans ;
2. Le renforcement de la compétitivité de l'économie bleue durable de l'Union européenne ;
3. Le soutien aux communautés côtières, insulaires et aux régions ultrapériphériques ;
4. La promotion de la recherche marine, des connaissances, des compétences et de l'innovation ;
5. Le renforcement de la sécurité et de la défense maritimes ;
6. Le développement de la diplomatie océanique de l'Union européenne et de la gouvernance internationale des océans.

Parmi les actions phares du plan d'action figurent :

- La révision de la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin»,
- La création de réserves européennes de carbone bleu et de nouveaux modèles commerciaux pour les communautés côtières,
- Des actions visant à encourager les États membres à désigner et gérer des zones de protection marines.

➔ Plus d'informations concernant [le Pacte européen pour l'Océan](#).

Les engagements de la France

La France, co-hôte de la conférence onusienne à Nice et deuxième puissance maritime mondiale, a renouvelé son engagement pour l'ODD 14 « Vie aquatique » et les enjeux marins.

Elle a notamment lancé **une stratégie de protection des fonds marins d'ici 2026**. Les Outre-mer étaient particulièrement mis à l'honneur, ces derniers abritant 80 % de la biodiversité française.

Ainsi, **la Polynésie française, représentant à elle seule près de la moitié des eaux françaises, s'est engagée à créer la plus grande aire marine protégée du monde**, couvrant l'ensemble de sa zone économique exclusive. Cette aire représenterait environ 5 millions de km², et comporterait deux zones de 900 000 km² en protection stricte relevant des catégories I et II de l'UICN. L'arrêté de classement sera révisé afin que le site corresponde aux standards de l'UICN en matière d'aires marines protégées, notamment concernant l'interdiction des activités industrielles préjudiciables à l'environnement (exploitation minière et pêche industrielle).

La France a également annoncé la présentation de **la candidature à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO de la double barrière de corail de Mayotte**, un signal fort en faveur de la reconnaissance et de la préservation du patrimoine naturel des territoires ultramarins après l'inscription en 2024 des Iles Marquises en Polynésie française.

Au niveau international, le Président de la République a exprimé l'appui de la France pour la ratification du Traité sur la haute mer (Traité BBNJ), du maintien du moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins, ainsi que la création d'un traité mondial sur les pollutions plastiques. La France contribuera également à une nouvelle coalition des bailleurs internationaux visant à mieux prendre en compte la vulnérabilité multidimensionnelle des Petits Etats insulaires en développement (SIDS) et des territoires iliens, renforçant l'équité, l'efficacité et la transparence dans l'allocation des financements internationaux.

- ➔ [Voir les réactions du Comité français de l'UICN suite aux annonces de la France.](#)
- ➔ Apprendre plus concernant [les engagements de la France pour l'Océan.](#)

Les engagements des Etats

- La Commission européenne, dans le cadre de son Pacte européen pour l'océan, a annoncé un investissement d'un milliard d'euros pour soutenir la conservation des océans, la science et la pêche durable.
- La Nouvelle-Zélande s'est engagée à verser plus de 52 millions de dollars US pour soutenir l'amélioration de la gouvernance, de la gestion et de la science des océans dans la région des îles du Pacifique.
- L'Allemagne a lancé un programme d'action immédiate de 100 millions d'euros pour la récupération et l'élimination des munitions anciennes dans la mer Baltique et la mer du Nord, la première initiative du genre.
- L'Indonésie, la Banque mondiale et d'autres partenaires ont lancé le « Coral Bond », un instrument financier novateur conçu pour mobiliser des investissements privés afin de préserver les écosystèmes des récifs coralliens dans les zones marines protégées indonésiennes.
- 37 pays, sous la houlette du Panama et du Canada, ont lancé la coalition « [Haute ambition pour un océan silencieux](#) », première initiative politique de haut niveau visant à lutter contre la pollution sonore des océans à l'échelle mondiale.
- L'Italie a engagé 6,5 millions d'euros pour renforcer la surveillance exercée par les garde-côtes dans les zones marines protégées et sur les plates-formes pétrolières, notamment grâce à un système de surveillance par satellite capable de détecter en temps réel les éventuelles marées noires.
- La Chine a annoncé sa ratification de l'[Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du Port](#) (PSMA), un accord majeur qui vise à prévenir et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et contraint les navires à justifier la légalité de leurs captures dans les ports.

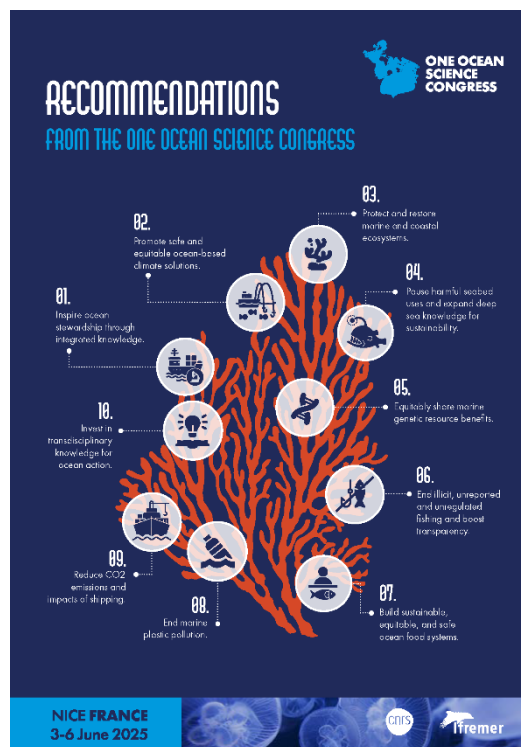
Retours sur le One Ocean Science Congress (OOSC), 3-6 juin 2025

Ce congrès scientifique a réuni plus de 2 000 expert/es et décideurs/euses venant de 113 pays à Nice en amont de UNOC, appuyés par une centaine de volontaires, pour échanger leurs connaissances sur l'état de l'Océan, sa conservation, son utilisation durable actuellement et à l'avenir afin d'informer les 10 grands thèmes traités lors de la conférence onusienne. Rappelant les services essentiels que l'Océan fournit pour les sociétés et la vie sur Terre, ainsi que les menaces qui pèsent sur celle-ci dues à la crise climatique, la communauté scientifique a lancé un appel urgent à agir, en s'appuyant sur la science afin d'éclairer les politiques et les stratégies de développement durable, qui doivent faire des enjeux marins une priorité.

Le congrès s'est conclu avec **10 recommandations** :

1. Renforcer la responsabilité collective de tous les pays vis-à-vis de l'Océan,
2. Promouvoir des solutions climatiques océaniques sûres, équitables et durables,
3. Protéger et restaurer les écosystèmes marins et côtiers,
4. Mettre fin aux usages nuisibles des fonds marins et approfondir la connaissance des abysses,
5. Assurer un partage équitable des bénéfices issus des ressources génétiques marines,
6. Éliminer la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, et garantir la transparence des accords de pêche,
7. Développer des systèmes alimentaires océaniques durables, justes et sûrs,
8. Éradiquer la pollution plastique en mer,
9. Réduire les émissions de CO₂ et les impacts du transport maritime,
10. Investir dans la recherche transdisciplinaire pour guider l'action océanique.

➔ Plus d'informations concernant [le One Ocean Science Congress](#).



© One Ocean Science Congress 2025.

« Greening the Blue: How can the IUCN Green List for protected and conserved areas help us meet the qualitative elements of Objective 30x30? », 4 juin 2025

Le Comité français de l'UICN a organisé une table ronde consacrée au standard de la Liste verte des aires protégées de l'UICN et son rôle pour le suivi et l'évaluation de la cible 3 du Cadre mondial pour la biodiversité, notamment ses éléments qualitatifs, tels que la qualité de la gouvernance, l'efficacité de la gestion et l'atteinte des objectifs de conservation. Cette discussion a permis aux participants de formuler des projets de recommandations pour le Plan d'Action de Nice pour l'Océan, sur la manière dont le standard de la Liste verte et le programme de certification associé peuvent être développés pour soutenir la réalisation de l'ODD 14 et de l'objectif 30x30.

➔ [Plus d'informations sur l'évènement.](#)



© Juanita Zorrilla Pujana 2025.

Le Ocean Rise and Coastal Resilience Summit, 7 juin 2025

Coorganisé par la ville de Nice et la Plateforme Océan et Climat, le sommet « *Ocean Rise and Coastal Resilience* » a réuni plus de 200 élu.es locaux et 1 200 participant/es, dont le maire de Nice, Christian Estrosi, ainsi que les représentant/es de gouvernements et de communautés côtières et autochtones, pour former un plan d'action et d'adaptation face à l'élévation du niveau de la mer et des enjeux associés.

Menaçant plus d'un milliard de personnes à travers le monde, la montée des eaux et la crise climatique affectent déjà de nombreuses régions à travers le monde, particulièrement les Petits États insulaires en développement (PEID ou SIDS en anglais) qui sont d'autant plus fragilisés par les inégalités économiques. Pour faire face à ces pressions, la formation de la nouvelle [Coalition des Villes et Régions côtières](#) a été annoncée lors du sommet, permettant de rassembler les décideurs et les parties prenantes pour concevoir et soutenir la mise en œuvre de réponses concrètes en matière d'adaptation et de résilience.

Parmi les grandes annonces :

- Le CNES (Centre national d'études spatiales) a lancé l'Alliance Space4Ocean et a invité les collectivités membres à rejoindre un groupe de travail pour exprimer leurs besoins en matière de données opérationnelles, et orienter ainsi le développement de services utilisant des données et des technologies spatiales pour soutenir l'adaptation au changement climatique.

- Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a dévoilé un appel à projets doté d'un million d'euros pour soutenir des initiatives de coopération décentralisée entre collectivités locales françaises et étrangères, soutenant les efforts d'adaptation collaboratifs en réponse aux défis posés par l'élévation du niveau de la mer.
- L'Agence spatiale européenne (ESA) a présenté une nouvelle opportunité de financement pour la « Résilience côtière au changement climatique », afin de soutenir le développement de services spatiaux innovants pour les villes côtières, les zones rurales et les ports.
- La Commission européenne a annoncé de nouveaux appels à projets dotés de 45 millions d'euros dans le cadre de la Mission Horizon Europe 2025 « *Restore our Ocean and Waters* » (« Restaurer nos océans et nos eaux »). Ces appels visent à renforcer la résilience des zones côtières vulnérables grâce à l'innovation et à la transformation durable.
- Le *Global Centre for Climate Mobility* (GCCM) a présenté la création d'un nouveau mécanisme de financement dans le cadre du Fonds d'adaptation au climat pour les collectivités (*Climate Adaptation Facility for Communities - C-CAF*). Ce fonds fournira des subventions aux villes et régions côtières pour soutenir des projets d'adaptation locaux visant à lutter contre l'élévation du niveau de la mer.

La délégation du Comité français de l'UICN était présente lors du sommet pour soutenir ses organisations membres, dont la Plateforme Océan et Climat, organisatrice et partie fondatrice de la nouvelle alliance. Elle était également aux côtés de l'une de ses collectivités partenaires et membre de l'UICN, la ville de Marseille.

➔ Plus d'informations concernant le [Ocean Rise and Coastal Resilience summit](#).



© Leilani Wong 2025.

[Le Blue Economy and Finance Forum \(BEFF\), 7-8 juin 2025 à Monaco](#)

Le Forum sur l'économie et la finance bleues (BEFF), dédié à l'importance socio-économique et géopolitique de l'océan et au besoin de financement pour son développement durable, a réuni plus de 800 participant/es venus d'une centaine de pays pour échanger et se donner les moyens d'agir en faveur d'une économie océanique durable à toutes les échelles.

Les acteurs privés et philanthropiques, les gouvernements et les ONG ont réussi à mobiliser plus de 25 milliards d'euros d'investissements pour soutenir les secteurs comme la décarbonation du transport maritime, les énergies marines et la restauration des écosystèmes. 8,7 milliards supplémentaires ont été engagés pour accélérer la transition océanique d'ici 2030.

Le Forum a aussi permis aux parties prenantes de faire connaître et de renouveler leur engagement pour la coalition #BackBlue Ocean Finance Commitment. Lancé lors de la COP26 en 2021 et soutenu par les Nations Unies, ainsi que le *Ocean Risk and Resilience Action Alliance* (ORRAA), le Forum économique mondial, l'UICN et d'autres organismes, cet engagement fut le premier à intégrer l'océan dans les décisions de financement et d'assurance dans un contexte de lutte contre le changement climatique. Regroupant des investisseurs gérant plus de 3 000 milliards de dollars, le BEFF a rappelé l'importance des initiatives comme #BackBlue. Il a aussi annoncé de nouvelles contributions à celle-ci, dont une alliance de 20 banques de développement qui consacreront collectivement 7,5 milliards par an à la protection des océans.

Maud Lelièvre a représenté la délégation du Comité français de l'UICN au BEFF pour soutenir le financement de la recherche océanique.



© C Vinaj / Olivier Huitel / FPA2 2025.

Les side events du Comité français et de ses membres

RespectOcean : «Beyond sustainability, the promise of Regenerative Blue Economy, from concept to practice», 6 juin 2025

Le Comité français de l'UICN a été partenaire d'un événement parallèle organisé par RespectOcean, explorant la valeur ajoutée d'une économie bleue régénérative (RBE) en tant que modèle permettant d'atteindre la conservation des océans, ainsi que les objectifs socio-économiques, pour répondre aux engagements de l'ODD 14. 12 expert/es ont discuté des principes, avantages et défis des approches RBE, suivi d'un échange avec l'auditoire.

Les résultats de cet échange seront compilés et partagés dans une publication en ligne afin de contribuer aux discussions à la suite de UNOC, où l'économie et les finances bleues ont été des thèmes centraux.

Cet événement était organisé par [RespectOcean](#), l'UICN, [UICN ESARO](#), [l'Agence française de développement](#), [l'OCDE](#), le Gouvernement des Seychelles, le [Partenariat régional pour la conservation de la zone côtière et marine \(PRCM\)](#), le [WWF](#), [Seas At Risk](#), [OceanHub Africa](#), et la [Fondation GoodPlanet](#).

➔ Découvrir [tous les événements de RespectOcean à UNOC](#).



© PRCM-Regional Partnership for Coastal and Marine Conservation in West Africa 2025.

Women Actions for the Ocean (WAO), 8 juin 2025

A l'initiative de Patricia Ricard, présidente de l'[Institut Océanographique Paul Ricard](#), et soutenu par ses partenaires dont [Women for Sea](#), [La Saison bleue](#), la [Plateforme Océan Climat](#), et des femmes de tous horizons, cet évènement était dédié à toutes les chercheuses, militantes et décideuses œuvrant pour un océan vivant, équitable et durable. Le Comité français de l'UICN était représenté par Maud Lelièvre, Céline Liret et Violaine du Pontavice afin d'échanger leurs expériences, récits et solutions.

Dans un contexte d'urgence écologique, les études indiquent que la présence des femmes et de la diversité dans les processus de décision garantit de meilleurs résultats au niveau économique, social et environnemental. L'Océan a besoin de voix multiples et la coalition WAO a rappelé que l'égalité de représentation n'est pas un supplément d'âme, mais une condition de transformation pour des politiques plus inclusives, ancrées dans les réalités de terrain et portées par celles et ceux qui y sont directement impliqués.

Ainsi, la WAO a lancé son appel pour une gouvernance des océans égalitaire et inclusive avec des suggestions pour améliorer la parité du genre aux seins des structures.

➔ Lire [l'appel à l'action de la WAO pour UNOC 3](#).



© Women Actions for the Ocean 2025.

La LPO France : «Connectivity and Collaboration: science and policy for accelerating marine biodiversity protection across the ocean flyways», 13 juin 2025

Organisé par la [LPO France](#), la [Royal Society for the Protection of Birds](#), [Biosfera Foundation](#) et [BirdLife South Africa](#), cet évènement a réuni des représentants des gouvernements (Chili, Nouvelle-Zélande), des organisations intergouvernementales (CMS, OSPAR) et des organisations de la société

civile autour d'un enjeu majeur : préserver les voies de migration marines. Ces corridors écologiques assurent la continuité des cycles biologiques entre les mers, les espèces et les territoires, en particulier pour les oiseaux marins.

Protéger ces zones est vital pour les espèces sensibles, et des outils innovants tels que les zones clés pour la biodiversité (*Key Biodiversity Areas - KBA*) et la base de données de suivi des oiseaux de mer (SBTD) peuvent accélérer la désignation de zones marines protégées et assurer la connectivité entre les voies de migration océaniques, contribuant directement à l'objectif mondial de protection de 30 % des océans d'ici 2030. Cette protection implique une forte coopération internationale et transfrontalière, et les panélistes ont ainsi milité pour le renforcement de cet enjeu dans les traités comme le Traité sur la haute mer (BBNJ), la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage ou convention de Bonn (CMS), et les autres politiques liées à la protection des habitats et espèces.

- ➔ Lire [l'article complet](#).
- ➔ Découvrir [tous les événements de la LPO France à UNOC](#).



© BirdLife 2025.

Nausicaá : «Citizen of the Ocean Global Youth Manifesto»

Dans le cadre du projet européen « Youth Ocean Advocacy and Leadership », [Nausicaá – Centre National de la Mer](#) et des organisations partenaires ont donné la parole à une délégation de 12 jeunes du monde entier venus à UNOC 3. Ces 12 jeunes ambassadeurs/drices, formés lors du *Sommet des citoyens de l'océan* organisé par Nausicaá en mars 2025, ont défendu le « *Citizen of the Ocean Global Youth Manifesto* » élaboré par 60 jeunes leaders engagés lors du Sommet en soutien des dix thèmes

traités lors de UNOC. Soutenu par 44 réseaux représentant 1,5 million de jeunes, le manifeste a été présenté aux principaux acteurs de la gouvernance des océans.

Les jeunes délégués ont de plus participé à plusieurs événements en zone verte :

- «*Youth Advocacy contest on the implementation of Marine Protected Areas in the high seas: an international youth advocacy competition*»
- «*Empowering Youth Voices to Make Waves for the BBNJ Agreement: An intergenerational roundtable on youth perspectives in BBNJ implementation*»
- «*One Ocean, Many Voices : Youth and Indigenous Pathways to Ocean Protection*».

➔ Soutenir le [Manifeste des jeunes pour les citoyens de l'Océan](#).

➔ Découvrir [la participation de Nausicaá à UNOC](#).



© Nausicaa 2025.

Le Jane Goodall Institute France

Le [Jane Goodall Institute France](#) était représenté à UNOC 3 par Roxane Batt, responsable du pôle plaidoyer, Daphné Bouhélier, responsable du programme *Roots & Shoots*, Laura Casterman, responsable des partenariats, et Galitt Kenan, directrice.

A cette occasion, le Jane Goodall Institute France a ainsi pu :

- Soutenir la [Coalition Océan](#), portée par [l'association Bloom](#) et représentant 177 ONGs à l'occasion d'une déclaration officielle le 9 juin lors de la session inaugurale ;

- Participer à la Marche bleue, manifestation des ONGs présente à Nice, pour faire entendre la voix de la société civile et des scientifiques ;
- Intervenir dans des écoles et universités auprès de ses groupes *Roots & Shoots* pour sensibiliser les plus jeunes aux enjeux liés à l'Océan, et observer la remise de prix du concours d'écrits et de dessin organisé par « Nous les Ambitieuses » ;
- Faire écho aux tribunes publiées auxquelles l'Institut a participé, dont celle du Dr. Jane Goodall dans *The Observer* en tant que « Gardienne de la Planète » ; et celle signée par Galitt Kenan au nom du JGI France sur la représentativité des femmes dans le milieu, portée par [Women for Sea](#), [SHE Changes Climate France](#) et [Les Impactrices](#).

Maud Lelièvre, présidente du Comité français de l'UICN et vice-présidente du JGI France, a remis les prix du « [Concours d'Éloquence pour une Paix Durable, transmettre la voix de Jane Goodall pour les décennies à venir](#) » lors d'un *side event* dédié à l'écoute des plaidoiries des finalistes, valorisant la puissance des mots comme porteurs d'espoir.

➔ Découvrir [tous les évènements de Jane Goodall Institute France à UNOC](#).

«Athletes for science»

7 athlètes engagés, dont Flora Artzner, championne du monde de wingfoil 2022, organisatrice de la Roca Cup et experte dans la Commission aires protégées du Comité français de l'UICN, ont fait le déplacement à Nice à l'occasion de UNOC 3 pour représenter un nouveau collectif réunissant des sportifs/ves de haut niveau visant à rapprocher le sport à la recherche scientifique au service de l'océan, du climat et de la biodiversité. Ce programme, réunissant une cinquantaine d'athlètes bénévoles mobilisés pour le climat et l'environnement, a été initié sous le parrainage du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, avec le soutien de la Fédération française de voile et en présence de chercheurs/cheuses du CNRS.

L'initiative vise 3 objectifs :

1. Sensibiliser les athlètes aux enjeux scientifiques en facilitant leur immersion sur le terrain, dans les laboratoires, centres de recherche ou universités, via des rencontres concrètes avec des chercheurs ;
2. Offrir aux scientifiques de nouveaux vecteurs de communication, grâce à l'implication d'athlètes devenant porte-voix de leurs travaux auprès des médias, de leurs communautés et partenaires ;

3. Permettre des collaborations entre le monde du sport et la science, par exemple en facilitant la création de binômes athlètes/scientifiques autour de projets concrets ou bien faire de certains projets sportifs des supports de science participative.

➔ Plus d'information concernant le [collectif « Athletes for science »](#).



© Armelle Courtois 2025.

Le Partenariat français pour l'eau (PFE)

Le [Partenariat français pour l'eau](#) a porté son plaidoyer à UNOC 3 appelant à « Mieux gérer le continuum terre-mer : pour des bénéfices partagés entre eaux continentales, côtières et marines ».

Dans cet appel, 3 messages clés :

1. Intégrer le rôle essentiel des eaux continentales dans la santé des milieux côtiers et marins aux déclarations et travaux des Conférences des Nations unies sur l'Océan.
2. Dépassez les silos sectoriels et systématiquement inclure un volet « eau douce » dans tous les sommets des Nations Unies sur l'Océan.
3. La protection des eaux marines nécessite d'agir pour réduire les pollutions chimiques et biologiques issues des continents : eaux usées non traitées, ruissellements d'eaux pluviales, rejets agricoles et rejets industriels.

Parmi les moments forts de sa participation, le PFE a coorganisé avec [Partners for Water \(Netherlands Enterprise Agency\)](#) un *side event* en zone bleue intitulé «*Island Waterscapes: Where Freshwater Currents Meet Ocean Resilience*». Cette session a mis en lumière les enjeux liés à la gestion de l'eau en contexte insulaire et les alliances actuellement à l'œuvre, et a réuni les contributions de Barbara Pompili, ambassadrice française à l'environnement, Sivendra Michael,

secrétaire permanent du ministère de l'Environnement des Fidji, ainsi que des représentant/es de l'Office de l'eau de Martinique, du [BRGM](#) (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), du [SEI](#) (Stockholm Environment Institute), de [Deltares](#) et du [Pacific Islands Development Forum](#).

Le PFE est également intervenu en zone verte lors d'une session coordonnée par la Société nationale de protection de la nature, axée sur renforcement des synergies entre les acteurs de l'eau, des zones humides et de l'océan selon une approche « de la source à la mer ».

Enfin, Vincent Castagnet, vice-président du groupe de travail « Biodiversité aquatique et SfN » du PFE et Délégué général d'[Up2Green](#), a pris la parole dans une session consacrée aux mangroves comme solution pour l'adaptation climatique, aux côtés d'experts réunis par Planète Urgence.

➔ Plus d'informations concernant [le PFE et son plaidoyer pour UNOC](#).

Pour en savoir plus sur les nombreux événements organisés par les membres du Comité français de l'UICN, vous pouvez découvrir leur participation à UNOC 3 en suivant les liens ci-dessous :

- [Le Conservatoire du Littoral](#)
- [La Fondation Tara Océan](#)
- [France Nature Environnement \(FNE\) - Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)
- [L'Institut Océanographique Paul Ricard \(IOPR\)](#)
- [Le Muséum national d'Histoire naturelle \(MNHN\)](#)
- [L'Office français de la biodiversité \(OFB\)](#)
- [La Plateforme Océan & Climat \(POC\)](#)
- [Surfrider Foundation France](#)
- [Te Mana O Te Moana](#)
- [Under the Pole](#)
- [Le WWF France](#)



© Leilani Wong 2025.